

*Article 29 du Règlement*

Je m'en voudrais si, en plus de féliciter ceux qui ont pris part au débat, je ne mentionnais pas les équipes qui ont combattu les flammes, y compris le personnel au sol du service des incendies provincial et les centaines de volontaires qui ont donné de leur temps et risqué leur vie en essayant d'éteindre le feu dans des conditions de grands vents et de chaleur intense.

Pour en rassurer un peu certains, je signale que des températures fraîches et des averses dispersées cette nuit ont un peu ralenti les feux à Terre-Neuve. Je suis sûr que nous sommes tous soulagés par les conditions atmosphériques actuelles mais que nous redoutons le système de haute pression qui déterminera le temps à Terre-Neuve plus tard cette semaine. Nous espérons que la période de temps pluvieux que connaît Terre-Neuve actuellement va permettre à ceux qui combattent les incendies de les éteindre, que le sol conservera assez d'humidité pour que le feu ne reprenne pas comme cela s'est produit ces derniers jours.

● (2150)

Je répète ce que d'autres députés ont dit. Il s'agit d'un cas spécial. Les provinces auront besoin de l'aide fédérale et je suis sûr qu'ils la demanderont. Pour vous en donner une idée, monsieur le Président, depuis quelques années, le ministère des Forêts, des Ressources et des Terres prévoit des crédits de 1.5 million de dollars chaque année pour combattre les incendies de forêt. En 1985-1986, il a dépensé 2.5 millions de dollars à lutter contre seulement trois gros incendies. Ces incendies ne sont rien à côté de ceux de cette année. Nous avons eu moins d'incendies au cours de toute l'année dernière que nous n'en avons eu jusqu'ici cette année. Vous pouvez imaginer quelles seront les répercussions de la situation actuelle sur le budget provincial.

Environ 20,000 personnes tirent une partie de leur revenu de l'industrie forestière de Terre-Neuve. Ceux qui connaissent la situation de l'emploi dans cette province conviendront avec moi qu'environ 50,000 Terre-Neuviens vivent de l'industrie forestière si l'on compte les salariés et les personnes à leur charge.

Les importantes sommes d'argent qui devaient servir à financer le reboisement sont utilisées pour combattre les incendies de forêt, autrement dit, la situation est très grave. Personne ne veut rejeter la responsabilité sur qui que ce soit tant que la cause de tous les incendies n'aura pas été établie. Comme l'a dit le député qui m'a précédé, certains d'entre eux sont attribuables à des causes naturelles et auraient peut-être pu être évités si les personnes qui profitent de la beauté de nos forêts s'étaient montrées un peu plus prudentes. Quelle qu'en soit la cause, ces incendies se sont produits et nous devons réparer les dommages de notre mieux. Nous aurons besoin de sommes considérables pour le reboisement des zones détruites par le feu.

Comme ceux qui m'ont précédé, j'exhorte le gouvernement fédéral à alléger le fardeau financier que les provinces de l'Atlantique vont devoir assumer à la suite de ces incendies de forêt.

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe à ce débat, non pas que le sujet soit agréable, mais parce qu'un député apprécie toujours l'occasion de pouvoir parler d'une question importante.

Tous ceux qui nous regardent ou qui nous écoutent au lieu de regarder ou d'écouter la partie de hockey se demanderont sans doute pourquoi le Parlement parle d'une situation contre laquelle il ne peut pas faire grand-chose ou pourquoi nous tenons un débat d'urgence sur les incendies de forêt dans la région de l'Atlantique alors que nous n'en avons pas tenu sur d'autres questions importantes. Je ne cherche nullement à critiquer la décision du Président, mais heureusement, la nature se charge de remédier à la situation, car de grosses pluies s'abattent actuellement sur la majeure partie de la région.

Je voudrais moi aussi, exprimer toute ma sympathie aux victimes de ces incendies de forêt. Je viens d'une circonscription du nord du Manitoba, qui représente les deux tiers de la province et où il y eu de nombreux incendies de forêt au cours des années. Je sais quelles épreuves peuvent connaître les gens qui perdent leur commerce, leur maison et parfois les êtres qui leur sont chers à cause des incendies. Je présente mes condoléances aux victimes de ces incendies de forêts.

Dans mon introduction, j'ai dit que nous discutons d'un problème sur lequel le Parlement ou le gouvernement n'a pas vraiment pris. Les incendies de forêts se déclenchent le plus souvent de façon naturelle. Il faudra la nature et les habitants de la région de l'Atlantique pour les éteindre. C'est l'évidence même. On peut toutefois faire quelque chose. Nous voudrions que le gouvernement et le Parlement agissent. Nous devrions nous assurer que nous avons des bénévoles bien formés et que, en cas d'incendie, le matériel puisse être rapidement transféré d'une province à une autre, d'une région à une autre. C'est parfois ce qui se passe mais il est arrivé qu'il y ait des obstacles; j'espère bien que l'on arrivera à les supprimer.

Il faut créer un véritable ministère des Forêts. Des députés qui m'ont précédé ont fait allusion à la nécessité de créer un tel ministère; c'était d'ailleurs une promesse électorale. Il faudrait la tenir.

Je signale aux députés que nous avons un ministre de l'Agriculture (M. Wise) et un ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon); nous avons par conséquent de vrais ministères pour d'autres secteurs importants de notre économie. Pour les forêts, nous avons seulement un ministre d'État, ce qui est ironique, compte tenu de l'importance des forêts pour bien des régions. Compte tenu de l'organisation du cabinet et de sa position, le ministre d'État aux Forêts (M. Merrithew) n'a pas le personnel, ni les ressources, ni le poids politique nécessaires pour faire ce que peuvent faire les autres ministres dotés d'un véritable ministère; je dis cela sans vouloir déprécier le ministre. Tout le monde ici se rend compte que le ministre de l'Agriculture, qui a un ministère avec un sous-ministre, des adjoints et des assistants, ainsi que des spécialistes à plein temps, est capable de faire davantage pour son secteur que celui qui n'est que ministre d'État responsable.